



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 68824

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur la désaffection touristique dont souffre la capitale dans le contexte de la situation internationale actuelle à la suite des attentats du 11 septembre dernier. Les professionnels parisiens du tourisme subissent des baisses moyennes de 25 à 40 % de leur chiffre d'affaires. Alors que des opérations de promotion sont à l'étude, il demande au Gouvernement si celui-ci compte s'y associer et de quelle manière.

Texte de la réponse

A la suite des attentats du 11 septembre 2001 et de leurs conséquences sur la fréquentation touristique de notre pays, et de Paris en particulier, un certain nombre de mesures d'urgence ont été prises par le Gouvernement concernant notamment le report de certaines échéances fiscales et sociales pour les entreprises les plus touchées. Par ailleurs, le secrétariat d'Etat au tourisme a mis en place un groupe de travail associant les professionnels, afin de suivre l'évolution de la situation et de discuter, le cas échéant, de la mise en oeuvre de mesures complémentaires. En outre, une mission d'évaluation a été confiée à l'inspection générale du tourisme. Concernant les mesures de promotion intéressant le secteur du tourisme, afin de faire face à une concurrence internationale vive, le secrétariat d'Etat au tourisme prépare le lancement, dès le début de l'année prochaine, d'une campagne mondiale de promotion de la « destination France », sous l'égide de Maison de la France. Cette communication exceptionnelle sera financée par l'Etat à hauteur de 30 millions de francs comme indiqué par le Premier ministre aux Assises du tourisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68824

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6444

Réponse publiée le : 31 décembre 2001, page 7553